

n'oublient rien pour la maintenir dans cette possession ou pour empescher au moins que les Iroquois ne se joignent aux Anglais pour venir à la Colonie. Cependant Sa Majesté est bien aise de leur faire savoir que cette prétention des Anglais sur le pays des Iroquois ayant été mise en avant par les commissaires du Roi d'Angleterre l'année dernière ceux de Sa Majesté leur répondirent par le mémoire dont ils trouveront la copie cy-jointe et cette contestation fut remise à être traité dans la négociation qui devait recommencer le 1er janvier 1689, dans laquelle les Anglais auraient sans doute reconnu le droit de Sa Majesté sur cette nation, n'ayant aucune bonne raison à opposer à celle des Français.

Quelque connaissance que Sa Majesté ait des mauvaises intentions des Anglais, Elle ne veut pas cependant que le dit Sieur de Denonville commence aucune hostilité contre eux, ni qu'il prenne occasion de rupture des secours qu'ils pourraient donner aux Iroquois et son intention est qu'il laisse à leur esgard les choses en l'estat qu'elles sont, à moins qu'ils ne lui déclarent la guerre et qu'ils ne fassent des hostilités les premiers.

Sa Majesté convient avec eux que le moyen le plus sûr d'accabler tout d'un coup les Iroquois serait d'avoir trois à quatre mille hommes de bonnes troupes. Mais ce n'est pas le temps d'y penser. Les forces de Sa Majesté sont d'ailleurs trop occupées, et il n'y a rien de plus important, ny de plus nécessaire dans l'état présent des affaires que de conclure la paix directement avec les Iroquois, Sa Majesté n'étant pas de volonté de faire aucune dépense pour la continuation de cette guerre et pour leur faciliter les moyens de parvenir à cette paix, Sa Majesté a envoyé à Marseilles les ordres nécessaires pour faire re-